

La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse



Sommaire

Vie Municipale
p 2

Vie Communale
p 3-6

Vie intercommunale
p 7-9

Vie Associative
p 10

Agenda & numéros utiles
p 11

Retour en images
p 12

édito

Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal du Cœur de Chartreuse 2020-2032 a été voté en janvier 2019, suite à quatre années d'études, de débats et de concertations associant élus communaux, partenaires institutionnels et associatifs et habitants. Ce document d'urbanisme définit, pour le territoire des 17 communes concernées, les orientations d'aménagement, les secteurs à protéger ou à urbaniser et les règles de construction pour cette période.

Par délibération du 1er avril 2019, le Conseil municipal de Saint Pierre de Chartreuse a donné un avis favorable à ce projet à l'unanimité, assorti d'observations et remarques concernant le règlement, le zonage ou encore les emplacements réservés.

Ce dossier sera prochainement porté à la connaissance des Chartrousiens, lors de l'enquête publique prévue de mi-mai à fin juin 2019. A cette occasion, l'ensemble des documents, avec les avis formulés par les Communes et les personnes publiques associées, seront consultables en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes et en version papier en mairie. Durant cette période, vous pourrez rencontrer le Commissaire enquêteur lors des permanences qu'il organisera, formuler des observations dans les registres en ligne ou par courrier.

A l'issue de cette enquête, les commissaires enquêteurs rendront leur avis sur les remarques et observations formulées par toutes les personnes y ayant participé. La Communauté de communes Cœur de Chartreuse statuera sur ces éléments, et le cas échéant, engagera les modifications nécessaires, pour une approbation du PLUI-H fin 2019. Ce document deviendra alors applicable à tout nouveau projet de construction, dans toutes les Communes du Cœur de Chartreuse. Il se substituera ainsi au POS de Saint Pierre de Chartreuse, actuellement en vigueur et pour toute l'année 2019 encore.

Je vous invite à venir nombreux exprimer votre avis et formuler vos éventuelles remarques sur ce projet de plan local d'urbanisme, stratégique pour le développement futur de notre Territoire.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Pour faire des économies, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la Commune via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

**Prochaine publication de la
lettre municipale :**

Samedi 11 mai 2019

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 1er avril 2019

Le contenu détaillé des délibérations prises lors du Conseil municipal du 1er avril 2019 est accessible sur le site internet de la mairie.

- **Urbanisme**

Le Conseil municipal de Saint Pierre de Chartreuse a donné un avis favorable, à l'unanimité, au projet de PLUI-H valant SCOT, assorti d'observations et remarques concernant le règlement, le zonage ou encore les emplacements réservés.

- **Forêt**

Suite à la délibération du 3 décembre 2018 fixant l'assiette des coupes de bois 2019 et leur mode de commercialisation. La Commission forêt municipale a souhaité mettre en vente en 2019 une coupe de bois supplémentaire. Cette demande a été prise en compte par l'ONF. Le Conseil municipal a ainsi décidé la mise en vente d'une coupe supplémentaire d'un volume d'environ 1100 m³, d'une valeur estimée entre 28 000 € et 30 000 €. Cette coupe sera mise en vente publique à l'automne 2019.



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET VALANT SCOT POUR LE TERRITOIRE DE CŒUR DE CHARTREUSE

Présentation du projet arrêté

Une opération réalisée avec le soutien de



Dates des prochains
conseils municipaux

8 avril
6 mai
3 juin

20h30 Salle du Conseil

Affouage 2019

L'opération d'affouage menée en 2018 fut une vraie réussite. Il est proposé de renouveler l'opération pour cette année 2019, en proposant aux Chartroussins une nouvelle coupe d'environ 50 m³.

Les bois coupés par l'ONF (hêtres ou fayards) seront acheminés sur le parking de l'ancien télésiège du Battour. Ce nouveau lieu a été retenu afin de réduire les nuisances sonores pour le voisinage et offrir une meilleure sécurité pour le sciage et les manipulations des grumes, sur une plate-forme plus grande. Selon le nombre d'affouagistes, le volume de chaque lot devrait être de 2 à 4 m³.

Pour bénéficier d'un lot de cette coupe de bois de chauffage, l'affouagiste devra :

- être habitant de Saint Pierre de Chartreuse
- ne pas être propriétaire d'une forêt de plus d'un hectare
- être le seul bénéficiaire de sa famille
- s'engager à ne pas revendre le bois coupé
- indiquer son quotient familial

Pour vous inscrire, il vous faut passer en mairie et remplir le formulaire d'inscription, avant le 30 avril 2019.

De plus amples informations (volume, calendrier, prix, ...) vous seront communiquées dans le journal municipal du mois de juin.

Une coupe d'affouage n'est pas seulement une opération technique, c'est aussi un moment de convivialité et d'entraide. Pour rappel, pour des raisons de sécurité, il ne faut jamais être seul lors des coupes de son bois.

Route du Col du Coq

En décembre 2017, un glissement de terrain provoquait l'obstruction du ruisseau de l'Orme et de la route du Col du Coq. Plus d'une année nous a été nécessaire, pour faire les constats, les études, les déclarations, pour rechercher les propriétaires, faire faire des expertises, estimer les coûts de réparation, monter les dossiers de demandes de subventions, engager des discussions avec nos partenaires, signer une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) pour lui confier la Maîtrise d'ouvrage déléguée, trouver un terrain pour évacuer les quelques 2500 m³ de terre et de pierres ... Le coût de la réparation et remise en service de cette portion de route s'élève à 165 000 € HT. Nous avons aujourd'hui l'assurance d'obtenir 50% de subventions. Le budget général de 2019 devra supporter cette charge exceptionnelle. En ce mois d'Avril, où en sommes-nous ? Le dossier complet de "déclaration loi sur l'eau" est maintenant entre les mains des services de la Préfecture, qui devrait, dans les deux mois, nous donner son accord pour pouvoir commencer les travaux. Si l'opération se déroule normalement, la réouverture de la route pourrait intervenir dans les prochains mois, de façon à permettre aux forestiers d'accéder à leurs parcelles, et aux usagers, locaux ou touristes, d'accéder à nouveau au Col de Coq et au Plateau du Touvet. Hélas, pour l'avoir constaté très récemment, la route est encore très enneigée et l'eau a encore détérioré la chaussée en plusieurs endroits, situés en amont du glissement. D'autres interventions seront donc certainement nécessaires.



Maurice Gonnard

Ramassage des Encombrants

Le service des encombrants reprendra le lundi 29 avril 2019.

Sont concernés les secteurs Nord de la Commune : Champ Massot, Les Essarts, Battour, Perriches, Pajonnière, La Coche, Le Bourg, La Diat, Les Bargettes.

Rappel de la procédure à suivre :

- 1- S'inscrire en mairie au plus tard le samedi 27 avril avant midi.
- 2- Indiquer la nature et le poids approximatif de l'encombrant (maximum 50Kg environ)
- 3- Déposer l'encombrant le samedi ou dimanche qui précède le ramassage, en limite de sa propriété.

Pour rappel, les encombrants trop volumineux (plus de 1.50m x 0.60m x 0.60m), ou trop lourds (maximum 50 kg), ne sont pas emportés -> penser au démontage pour réduire les volumes. Ce ramassage n'est pas un service de déménagement.

Solutions pour les déchets verts : Le compostage et la déchetterie.



Solutions pour les gravats, pneus et roues, batteries, extincteurs, chauffe-eau, produits toxiques : La déchetterie d'Entre Deux Guiers ouverte les mardis, mercredis et samedis matin, jeudis et vendredis après midi.

L'entra-aide aussi entre voisins est recommandée.

Comme décidé en Conseil Municipal lors de sa mise en oeuvre, ce ramassage des encombrants fera l'objet d'une évaluation fin 2019. De son résultat dépendra le maintien ou non de ce service aux Chartroussins en 2020. Je ne peux donc que vous encourager à respecter les modalités de ce service, assuré par nos employés communaux.

Réunion des Hameaux

Samedi 27 avril à 9h : réunion avec les habitants du hameau de Brévardière, vers la sculpture de Philippe Ongena, s'il fait beau, ou dans le gîte d'Eliane et Bernard Marteaux, si le temps n'est pas avec nous !

Pour échanger à propos : de l'eau des bassins, de l'éclairage du hameau, de la circulation de l'adressage, du stationnement et de toutes autres questions que les habitants voudront aborder.



Samedi 4 Mai à 10h : réunion avec les habitants du hameau de Cherlieu, sur la place du village s'il fait beau, ou chez Marie Cécile TELLIER, si le soleil nous fait défaut.

Pour échanger à propos : de l'eau des bassins, de l'éclairage public, de la circulation, de la question de l'assainissement, de l'adressage et de tout autre sujet important à traiter...



Rappel de la procédure :

Pour qu'un ou une élu(e) puisse participer à une réunion des habitants d'un hameau, il suffit de prévenir la Mairie, suffisamment à l'avance et indiquer les sujets qui seront abordés.

Maurice Gonnard

■ Toilettes publiques Place de la Mairie

Les toilettes publiques, Place de la Mairie, sont en cours de rénovation complète, conformément à la décision du Conseil Municipal en 2018. Les travaux ont commencé le 19 mars, pour un coût d'environ 20 000 €. Les employés communaux ont cassé murs et cloisons, pour permettre l'intervention du maçon, de l'électricien pour l'éclairage et le chauffage. Interviendra ensuite le plombier pour installer 3 WC, dont un pour personne à mobilité réduite (PMR), urinoirs et lavabo. Enfin, le peintre finira ce chantier et les employés communaux réinstalleront les portes, poseront un miroir et un sèche mains.

Cette opération, doit permettre d'améliorer l'accueil et l'image de notre village-station, pour les habitants, les visiteurs et les touristes. Comme le font les opérations régulièrement assurées de propreté dans le village, par nos employés communaux (nettoyage régulier du plan de ville, déneigement, marquage au sol, fauchage, nettoyage des points de dépôts des ordures ménagères, ramassage des encombrants...).

Maurice Gonnard



■ propreté dans le village

La propreté est l'affaire de tous. Ainsi, il revient à chacun de nous, individuellement, de respecter les consignes de propreté : pas de dépôt sauvage, pas de surcharge abusive des containers verts.

Il est aussi de la responsabilité des propriétaires de chiens de les tenir en laisse et d'enlever toutes déjections canines. A cet effet, trois dévidoirs de sacs seront installés prochainement dans le Bourg, près des poubelles : 2 sur le plan de ville, 1 vers l'espace de jeux des enfants.



La Commune procédera au printemps au fleurissement des espaces publics. Pour contribuer à l'embellissement du village, nous vous invitons, comme chaque année, à fleurir vos propriétés, avec toute votre passion et votre savoir-faire.

Maurice Gonnard.



L'EAU un bien commun

Le groupe de travail sur l'EAU (notre bien quotidien) s'est réuni pour la seconde fois ce samedi 30 mars, à la Mairie, pour traiter de la question des **Fontaines et des Bassins**. Voici le compte rendu de cette réunion.

❖ Utilité/fonction des bassins

Jusqu'à une période, pas si lointaine, le temps où l'eau n'arrivait pas dans toutes les maisons, les fontaines et les bassins-lavoirs alimentés par des sources proches des hameaux, étaient un point de rencontre des habitants, pour prendre l'eau de l'alimentation, la toilette, pour le lavage du linge de maison, l'arrosage du jardin... et pour les agriculteurs pour faire boire les bêtes. Aujourd'hui, cuisines et salles d'eaux sont équipées et les machines à laver permettent de rester chez soi pour accomplir ces tâches ménagères. Il existe encore des habitations qui ne sont pas raccordées au réseau d'eau potable et leurs occupants doivent chercher l'eau à la fontaine, quand ils ne possèdent pas une source sur leur propre terrain.



On peut donc légitimement se poser la question de l'utilité et du maintien de nos fontaines et bassins.

Le groupe de travail considère que les fontaines et bassins ont une double raison d'être :

- ils sont appréciés des habitants des hameaux, des agriculteurs, des marcheurs et des cyclistes
- ils sont les témoins du passé : leur valeur patrimoniale ou architecturale, peut avoir aussi un intérêt esthétique et touristique

❖ Etat des lieux :

Notre commune compte actuellement 34 bassins ou fontaines contrôlés par la SAUR. Ces points d'eau sont tous alimentés par le réseau d'eau potable de la commune et 12 sont à proximité d'une borne d'incendie. Ces bassins ne sont pas fermés l'hiver : un petit filet d'eau doit couler en permanence pour éviter le gel dans la canalisation.

- 8 sont ouverts toute l'année, dans le Bourg, à St Hugues et quelques hameaux importants,

- 7 sont fermés l'hiver et

- 7 autres ne sont plus en service...mais sont encore dans la liste des abonnés de la SAUR... !

- **Les consommations** : Pour l'année 2018, la consommation totale des Fontaines et Bassins fut de 13 539 m³ (18 254 en 2017). La décision préfectorale, en été 2018, de fermer les bassins pour cause de sécheresse explique cette diminution.

La consommation moyenne des bassins est donc de 398 m³. Trois bassins consomment plus de 2000 m³ et cinq plus de 500 m³ et ces huit bassins représentent 83% de la consommation totale et les 26 autres (17%) consomment donc en moyenne 86 m³ /2018 !

- **Les Coûts** : La dépense totale d'eau potable des fontaines et bassins, pour l'année 2018 a été de **19 844 €**.

Pour information en ce qui concerne les bâtiments (Mairie, Ecole, Piscine, CTM...)et toilettes publiques, la consommation a été de 4 965 m³ pour une dépense de 7 277 €).



❖ Le groupe de travail émet les propositions suivantes :

- 1- Quand ils existent, garder si possible au moins un bassin par hameau.
- 2- Pour certains bassins, retrouver la source d'alimentation et supprimer le compteur en prenant soin d'apposer un écriteau : « Eau non-contrôlée ».
- 3- Réaliser un bassin à Brévardière qui restait sans eau chaque été.
- 4- Supprimer les compteurs, donc les abonnements, des 7 bassins qui ne fonctionnent plus depuis longtemps.
- 5- Poser des systèmes de réduction du débit d'eau (pastilles ou robinets-poussoir).
- 6- Statuer à propos des bassins qui se situent sur des propriétés privées.
- 7- Revoir avec les agriculteurs et la SAUR, les conditions d'utilisation de l'eau potable pour le bétail.

Maurice GONNARD

La prochaine réunion, de l'Atelier municipal « **L'EAU à ST PIERRE** » avec le collectif de « **l'AO'C l'avenir de l'eau en Chartreuse** », aura lieu le mercredi **15 Mai** de 19h à 21h, à la Mairie de St Pierre de Chartreuse. Thème : **L'eau et la tarification** ! Tous les Chartroussins qui s'intéressent à ces questions sont cordialement invités (s'inscrire à la Mairie).

Vie Intercommunale



A L'ATTENTION DES COMMUNES DE CHARTREUSE

Dans le cadre de son action en faveur du climat, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse propose des

PERMANENCES INFO ENERGIE

Assurées par un/e Conseiller/ère Energie des associations AGEDEN et ASDER – Espaces Info Energie

Entre-deux-Guiers (Siège de la Communauté de Communes)

mercredi 9 janvier 2019
vendredi 1 février 2019
mercredi 6 mars 2019
vendredi 5 avril 2019
mercredi 15 mai 2019
vendredi 7 juin 2019
mercredi 3 juillet 2019
vendredi 6 septembre 2019
mercredi 2 octobre 2019
vendredi 8 novembre 2019
mercredi 4 décembre 2019

Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous.
Pour en savoir plus sur ces permanences, consultez le site internet : <http://www.ageden38.org/collectivites-et-service-public/inciter-les-particuliers/permanences-information-energie-decentralisees>

L'équipe de l'Espace Info Energie



RENTREE SCOLAIRE 2019 /2020

Les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école des 4 montagnes à Saint Hugues de Chartreuse (classes maternelles et primaires) sont invités à le faire le plus tôt possible en mairie.

Attention : inscription pour les nouveaux élèves

1

Merci de vous présenter avec les pièces suivantes en mairie:

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Une autorisation d'inscription à l'école vous sera délivrée par le Maire.

2

Contactez Mme S. GRASSET, Directrice de l'école, pour un rendez-vous au 04 76 88 63 87

Pour le rdv à l'école, il vous faudra vous munir :

- De l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé

Le 2 avril 2019

Mini Eco Confort qu'est ce que c'est ?

Mini Eco Confort, c'est la nouvelle mini entreprise du collège le Grand Som.

Cette année, les 18 élèves de 3ème participant à ce projet ont décidé de créer du mobilier de jardin, en palettes recyclées et donc écologiques.

Où mais combien ça coûte ?

- Banc non équipé : 50 €
- Banc avec coussins : 60 €
- Table basse : 20 €
- Etagère : 10 €

Pour nous joindre :

- miniéco.confort@gmail.com
- Instagram : @miniéco.confort
- Facebook : MiniEcoConfort

Des meubles à la hauteur !



18 élèves du collège du Grand Som créent des meubles de jardin en palettes recyclées, ils ont créé une mini entreprise : Mini Eco Confort et commercialisent leurs créations.

Les meubles sont très peu chers et écologiques
Exemple de prix le banc avec coussins : 60€, la table basse 20€

encourageons-les et passons des commandes !

Pour les joindre : miniéco.confort@gmail.com
facebook : MiniEcoConfort



MAIRIE
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredchartreuse.fr

Fêtes de la Chartreuse 2019 (du 5 au 9 juin)
Concours gastronomique des particuliers

A l'attention des Chartroussins

Saint Pierre de Chartreuse, Le 26 mars 2019

Chers Chartroussins,

Dans le cadre des Fêtes de la Chartreuse qui se tiendront du 5 au 9 juin 2019, Saint Pierre de Chartreuse a proposé le programme, pour la journée de clôture du dimanche 9 Juin 2019, tel que joint en annexe. Ces fêtes ont pour fil rouge la Chartreuse, les plantes de chartreuse et leurs déclinaisons gastronomiques et artistiques.

Dans ce programme, s'intègre un Concours de Gastronomie Chartrousine pour les particuliers. Il vous ainsi est proposé de présenter et partager vos recettes de cocktails et de desserts à base de plantes de Chartreuse & de liqueur de Chartreuse.

La présentation de vos œuvres innovantes se fera le dimanche matin 9 juin à 11h, avec pour jury le Conseil des Sages de Saint Pierre de Chartreuse.

Le Lauréat ou la Lauréate pourra concourir au Grand Jury de l'après-midi, avec les professionnels, aux côtés des lauréats des concours de Voiron, Saint Laurent du Pont et Entre Deux Guiers.

Merci de me faire part, en avril 2019 de votre intention de concourir. Nous nous réunirons alors fin avril pour préparer cet événement d'un commun accord. Vous pouvez me contacter au 06 09 01 67 50 (christian.maffre@saintpierredchartreuse.fr).

Merci de votre participation. Très cordialement.

Christian Maffre

Programme de la journée du 9 juin 2019 à Saint Pierre de Chartreuse

9h-11h30 : Randonnée découverte des plantes de Chartreuse (Association Cartusiana) – 10 € / personne, sur inscription

9h-17h : Création originale en lien avec le thème de la gastronomie, la cuisine et le rapport avec la nature : diffusion de lectures silencieuses sous casque (Compagnie Anagramme)

9h-17h : Exposition, dans des lieux choisis du village, de textes à fleur de poésie, sur le thème des plantes sauvages de Chartreuse (Atelier d'écriture L'Attrape-mots)

11h : Jury du concours gastronomique de cocktails & desserts innovants à base de Chartreuse et de plantes de Chartreuse, pour particuliers (par le Conseil des Sages de Saint Pierre de Chartreuse)

12h-14h : Prestations gastronomiques par les « Métiers de bouche de Saint Pierre de Chartreuse (Union des commerçants) : Dégustation de cocktails et de desserts innovants à base de Chartreuse et de plantes de Chartreuse.

14h-17h : Ateliers d'initiation aux plantes de Chartreuse (Collectif) : Reconnaissance des plantes, recettes de cuisine, localisation, réglementation

17h : Finale du concours gastronomique des Fêtes de la Chartreuse par un Grand Jury (Caves de Chartreuse)

18h-19h30 : Prestations gastronomiques par les « Métiers de bouche de Saint Pierre de Chartreuse (Union des commerçants) : Dégustation de cocktails et de desserts innovants à base de Chartreuse et de plantes de Chartreuse.

19h30-21h30 : Spectacle et improvisations sur le thème des plantes de Chartreuses (Collectif d'artistes Chartroussins) : entrée payante

21h30 : Lâcher de lanternes chinoises aux couleurs de la Chartreuse pour clôturer les fêtes de la Chartreuse 2019

Vie intercommunale



TOUS AU COMPOST !

- du 30 mars au 14 avril 2019 -



Sites de compostage collectifs, en pied d'immeuble, à l'école ou au bureau :
les référents vous accueillent !

- **Samedi 30 mars ***, St-Pierre-de-Chartreuse - Résidence Chartreuse
☞ 14h-16h30 : portes ouvertes / brass'compost
- **Mardi 2 avril**, St-Pierre-d'Entremont - Cantine
☞ 14h30-15h : visite du site de compostage autonome avec la classe de CM1/CM2
- **Mercredi 3 avril ***, Les Echelles - Jardins partagés
☞ 14h-16h : portes ouvertes / brass'compost
- **Vendredi 5 avril**, Entre-deux-Guiers - CCCC
☞ 13h-14h : brass'compost entre collègues
- **Lundi 8 avril**, Entre-deux-Guiers - Collège St-Bruno
☞ 12h30-13h30 : café compost profs/élèves
- **Mardi 9 avril**, St-Pierre-d'Entremont - Cantine
☞ 14h30-15h : visite du site de compostage autonome avec la classe de CE1/CE2/CM1
- **Vendredi 12 avril**, Miribel-les-Echelles - Cantine
☞ 15h-17h : portes ouvertes / goûter compost
- **Samedi 13 avril**, La Bauche - Le Château
☞ 10h30-12h30 : portes ouvertes / brass'compost / tamisage / distribution de compost / apéro compost

* reporté à la semaine suivante en cas de mauvais temps

entrée libre et gratuite

Renseignements sur <https://www.semaineducompostage.fr/>
ou au service déchets de la CC Cœur de Chartreuse - 04.76.66.65.24 - p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr



■ Rapportez vos capsules de café

Une collecte permanente de capsules de café en aluminium a été mise en place sur la déchèterie de St-Pierre d'Entremont.
Les capsules collectées seront broyées pour séparer le marc de café qui sera transformé en compost, de l'aluminium qui sera fondu et donc valorisé également.



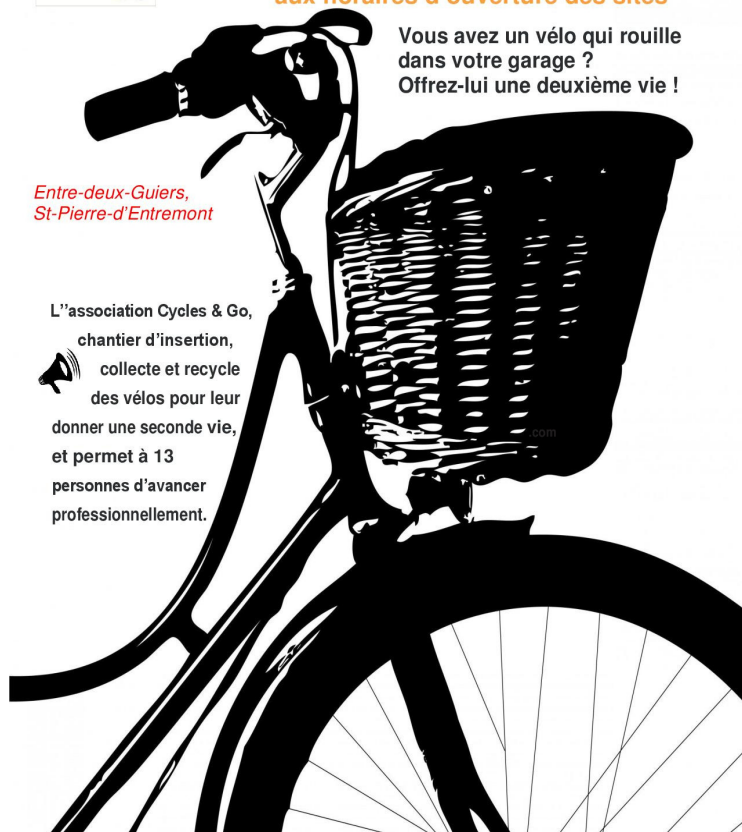
COLLECTE DE VÉLOS USAGÉS EN DECHETERIES

Le samedi 6 avril 2019,
aux horaires d'ouverture des sites

**Vous avez un vélo qui rouille
dans votre garage ?
Offrez-lui une deuxième vie !**

Entre-deux-Guiers,
St-Pierre-d'Entremont

L'association Cycles & Go,
chantier d'insertion,
collecte et recycle
des vélos pour leur
donner une seconde vie,
et permet à 13
personnes d'avancer
professionnellement.



OFFRES D'EMPLOI

* Oréade restaurant cherche Chef cuisinier H/F

Pour plus d'informations : <http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi>

MC
2 :



Pic Livre / la MC2

vous proposent leur traditionnel rendez-vous

14 AVRIL 2019

18h Salle des Fêtes

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Gérard MOREL,
nouveau récital

en maître de cérémonie, vous proposera son
gentiment dérangeant, tendre et généreux.

Billet d'entrée

8 €

6€ pour les
adhérents et
jeune public :
école-collège

Pas de réservation

Pré-vente à la
bibliothèque
aux heures
d'ouverture au
public.



« Chanteur-chansonnier venu du théâtre. Fine
gueule insatiable, amoureux des mots, il
invente des chansons tirées au cordeau, aussi
précises que fantaisistes, aussi délicates que
déconneuses. »

Du nouveau à ST PIERRE

Atelier d'écriture « l'Attrape-mots »
proposé par Pic Livre

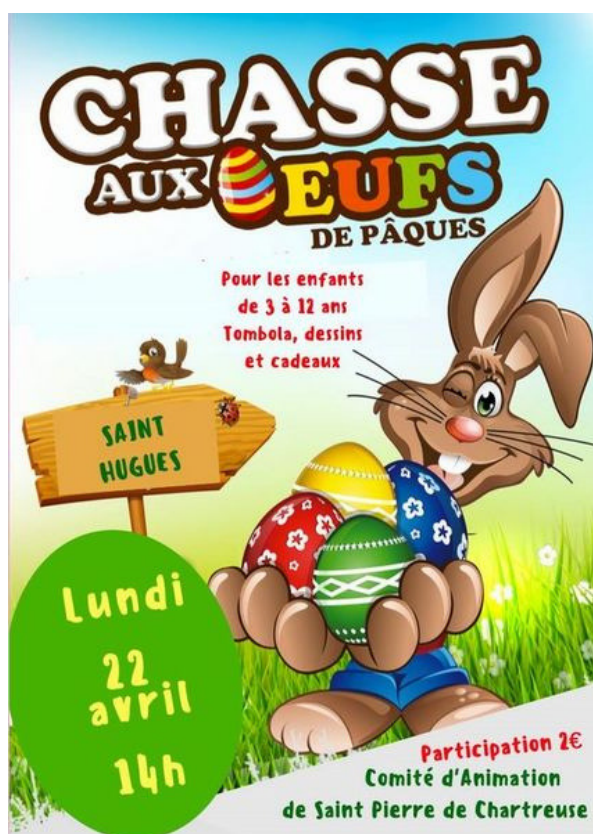
Cet atelier quasi mensuel vous propose
de jouer avec les mots. Le temps d'une
soirée, vous pourrez découvrir comment
à partir de jeux créatifs on arrive tous à
écrire et à se surprendre.

C'est gratuit, c'est pour tous, à partir de 15
ans.

Prochain rendez-vous jeudi 16 mai, de
18h30 à 20h30. Le lieu reste à définir.

Sur le thème des plantes sauvages,
embarquez dans l'univers si étrange du
monde végétal.

Si vous êtes intéressé-es, appelez le 06 08
65 25 46 pour connaître le lieu de
rendez-vous et vous inscrire.



Calendrier Événements à venir

- **Samedi 6 avril**

Concert : Chants shamanique de Sibérie -
Olena Uutai
17h Musée Art Sacré contemporain St Hugues

- **Dimanche 7 avril**

Concert avec le sex tet vocal DiciD'ailleurs - Musifolk
18h30 Salle hors sac St Pierre de Chartreuse

- **Samedi 13 avril**

Concert du Le big band de St Laurent du Pont
20h30 salle des fêtes St Pierre de Chartreuse

- **Dimanche 14 avril**

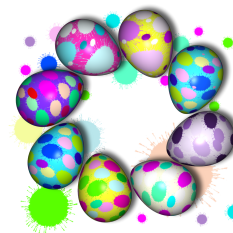
Gérard Morel et L'Homme-orchestre avec la MC2
en Tournée
18h Salle des fêtes St Pierre de Chartreuse

- **Vendredi 19 avril**

Bruit de Court présente : Soirée projection rencontre
20h Salle des fêtes St Pierre de Chartreuse

- **Lundi 22 avril**

Grande chasse aux oeufs du Comité d'Animation
à partir de 14h à St Hugues



- **Samedi 27 avril**

Arcabas hors de nos frontières
De 18h à 19h30 Musée Art Sacré contemporain
St Hugues

- **Du 21 mars au 21 septembre 2019**

Exposition Les Animaux d'Arcabas
Ouverture le lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Fermé le mardi
Musée d'Art Sacré Contemporain St Hugues

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer
sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à
secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Numéros Utiles

Mairie

04 76 88 60 18

Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale

04 76 53 01 30

Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Bibliothèque

04 76 50 34 81

Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de
15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

Cantine

04 38 02 05 52

Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile)

St Laurent du Pont

04 76 06 44 14

Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

Centre Social

St Laurent du Pont

04 76 55 40 80

Infirmières Libérales

06 87 61 39 04

Kinésithérapeute

M. Loic Dupuis

06 38 02 53 73

Médecin

Dr. Fanny Arnoux

04 76 56 73 80

06 03 99 56 30

Pharmacie

Dr. Sophie Mottet

04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade

06 23 44 72 54

Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse

04 76 66 81 74

Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20

Déchèteries

Entre-deux-Guiers : Tel : 04 76 66 81 74

Mardi 8h-12h 14h30-16h30

Mercredi 8h-12h -

Jeudi 10h-13h / 14h-18h -

Vendredi 14h-18h -

Samedi 8h-12h / 13h-17h

Dimanche et jours fériés -9h-12h

St Pierre Entremont

Mardi 14h30-16h30

Samedi 9h-12h

Directeur de publication :

Stéphane Gusmérioli

Responsable de la rédaction :

Stéphane Gusmérioli

Conception, rédaction, envoi par
email Sylvie Chambion

Crédits photos : Maurice

Gonnard,CCCC,mc2,collège le Gd
Som, Dauphiné libéré

Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114



facebook

Retour en images

Nos jeunes sur la bonne marche



3^e au régional parallèle à Oz-en-Oisans en U 12, Pauline Argoud est 7^e au classement général régional de sa catégorie.



(De gauche à droite) Jules Michel-Mazan, Clara Lepointe, Nolan Echardour et Juliette Perret aux Ménulres.



L'équipe Dauphiné 1 termine sur le podium du national parallèle par équipe.